



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/Charges-de-chauffage-La-ville-et>

Charges de chauffage 2010

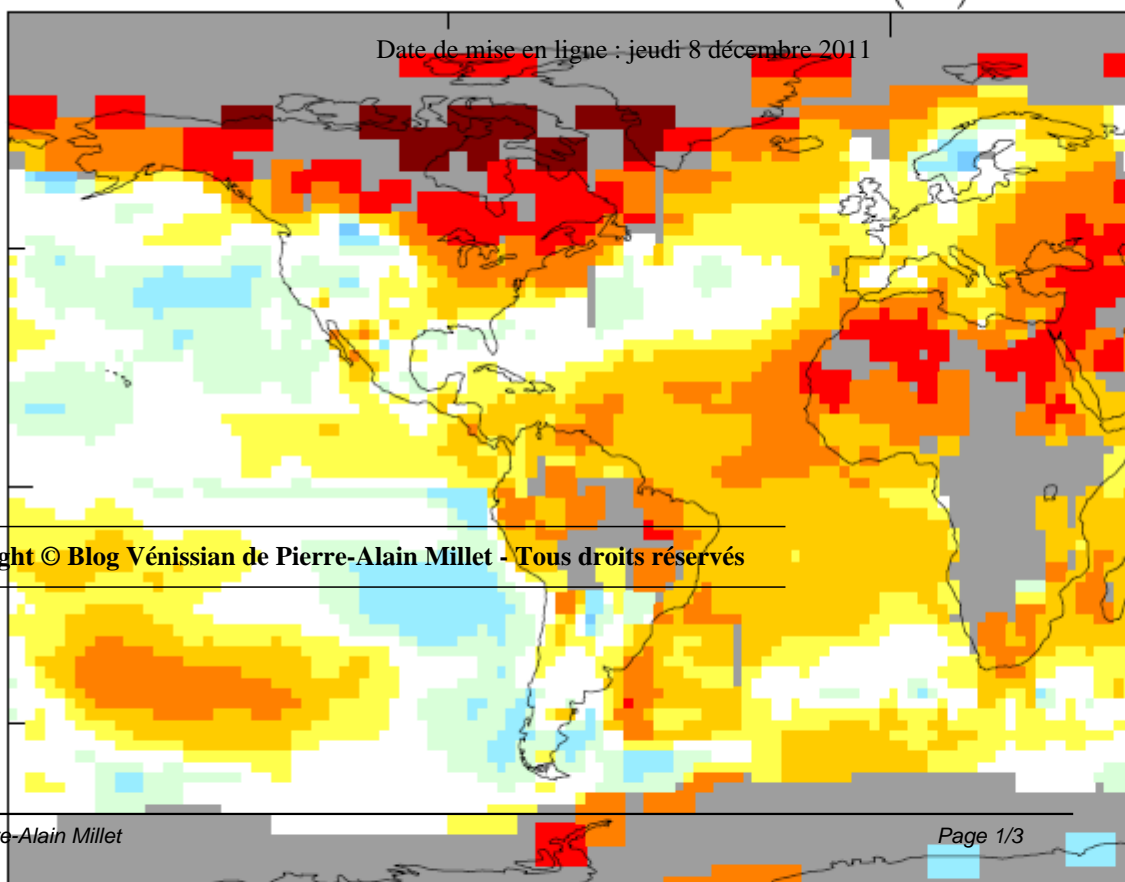
# La ville, les bailleurs et l'usager

- DHD - Réseau de chaleur -

Annual D-N 2010

L-OTI(°C) Anom

Date de mise en ligne : jeudi 8 décembre 2011



Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

**L'émotion générée par des rappels de charge important en juin 2011 a conduit à plusieurs rencontres de locataires avec les bailleurs, avec la ville. Après une rencontre avec le maire en Juillet 2011, la ville a proposé un groupe de travail aux bailleurs pour mettre en place un plan d'action en partenariat pour aider les habitants à mieux comprendre leur facture, et à agir pour réduire les consommations de chauffage.**

Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois, mais l'objectif de la ville d'une action conjointe sur la prochaine saison de chauffe n'est pas atteint. Les bailleurs souhaitent prolonger un travail technique pour partager l'état des lieux des consommations et de leur cause, des modes de facturation et de la transparence aux usagers, avant d'aller vers une action commune.

Les bailleurs ont demandé à être informé rapidement de la facturation 2011 afin de décider du niveau des provisions 2012. La ville communiquera des éléments provisoires au conseil de transparence (évaluation d'une baisse de 10% en moyenne de la facture), et rappelle que les bailleurs reçoivent leur facture mensuellement et peuvent donc connaître au 15 Janvier le montant total détaillé de leur coût de chauffage de l'année précédente.

Concernant l'action sur les consommations, la ville avait proposé plusieurs actions :

- ▶ une action avec l'association nationale AMORCE sur les **conditions de facturation de la chaleur** aux abonnés et usagers. Les bailleurs ne souhaitent pas y participer. La ville pour ce qui la concerne poursuivra ce travail dans l'objectif du conseil de transparence de Juin 2012.
- ▶ un **état des lieux techniques des consommations** par bâtiments pour aider à situer les questions posées par les locataires sur les écarts de températures, ceux qui ont froid ou trop chaud. Les bailleurs ont des études réalisées ou en cours et considèrent qu'il faut d'abord s'appuyer sur ce qui existe. Les bailleurs proposent un groupe de travail technique pour consolider et analyser les éléments disponibles. La ville attend les résultats de ces études existantes. La comparaison des données entre bâtiments reste un enjeu pour expliquer des différences de consommation et d'évolution.
- ▶ l'achat de **capteurs de températures** pour mener des actions de sensibilisation, au delà de ce qui se fait déjà en contrôle d'installation ou en réaction à des demandes d'habitants. Les bailleurs considèrent qu'ils font déjà suffisamment de mesures. Cependant, la SECV va prendre à sa charge cet achat et le mettre à disposition des actions de la ville ou des bailleurs.
- ▶ l'organisation d'actions de **sensibilisation avec des "messagers de l'énergie"** comme cela avait été fait pour les "messagers du tri" en 2010. Les bailleurs ont déjà des actions engagées et ne souhaitent pas un dispositif commun avec la ville, mais considèrent que la ville peut faire elle-même une telle action. Il est pourtant difficile à la ville seule de sensibiliser les habitants sur la consommation énergétique sans pouvoir répondre aux questions nombreuses sur les problèmes de régulation de bâtiment, de températures de consignes, de défaut technique de radiateurs... Cette action est donc reportée. Il semble que la complexité des problèmes techniques sur les réseaux secondaires rendent difficile aux bailleurs une action de communication conjointe, alors que les situations sont très différentes d'un bâtiment à l'autre et entre bailleurs.

Enfin, les bailleurs ont informé la ville d'un prochain courrier sur leur position concernant l'association de défense des abonnés pour le surcoût payé depuis 2005 à cause du non fonctionnement de la chaufferie bois initiale. Il ne reste donc pour les usagers que la solution d'une action organisée de plusieurs centaines d'usagers qui porteraient plainte chacun, mais organisée par exemple avec le soutien d'une association de locataires ayant un agrément pour aller en justice.

Au total donc, ce dossier aura avancé très lentement et ne permettra pas une action forte cet hiver. Mais la ville

continuera à pousser pour mettre en place un vrai partenariat de tous les acteurs du réseau de chaleur :

- ▶ la ville qui agit sur le prix unitaire de la chaleur, en résistant autant que possible à la hausse continue des énergies fossiles
- ▶ les abonnés dont les bailleurs qui sont responsables de la consommation d'énergie et doivent agir pour la faire baisser
- ▶ les usagers qui ont une part de responsabilités sur la consommation de chauffage et ont un rôle important à jouer pour alerter, mobiliser, surveiller le réseau de chaleur...

Le conseil de transparence du 14 Décembre prochain permettra de faire le point plus précisément sur l'année 2010 et l'actualité du réseau.